



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Édouard

AVIS PUBLIC

**MODIFICATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2021**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE, conformément aux articles 148 et suivants du Code municipal, la date de l'assemblée régulière du conseil municipal, prévue le mardi 2 février 2021 est modifiée et planifiée **pour être tenue le mercredi 3 février 2021 à 20 h.**

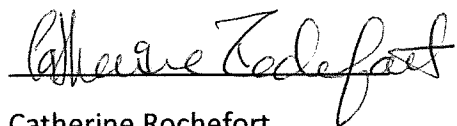
DONNÉ à Saint-Édouard, ce 2^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un.

Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS D’AFFICHAGE

Je soussignée, Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d’office que j’ai affiché le présent avis conformément à la Loi le 2^e jour du mois de février deux-mille-vingt et un, aux endroits désignés conformément à la Loi.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 2 février 2021.



Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière